

Marché du cabillaud (*Gadus morhua*, ogac et *macrocephalus*) congelé, entier, en 1988:

Importations totales: 796t  
dont Canada: 0t

Les droits de douanes sur les morues de l'espèce *Gadus morhua* sont de 12%, ceux sur les morues des espèces *Gadus ogac* et *Gadus macrocephalus* sont de 15%.

Produit en compétition avec: le cabillaud frais.

Origine en compétition avec: la production française, le Portugal, le Danemark, l'Islande.

Présentation du produit: Se renseigner auprès des importateurs.

Acheteurs: Grossistes ou transformateurs.

Marché du cabillaud (mêmes espèces plus *Boreogadus saida*) congelé en filets, en 1988.

Importations totales: 23,719t  
dont Canada: 210t

Les droits de douanes sur ce produit sont de 15%, sauf pour un contingent CEE de 10,000 tonnes de *Gadus morhua* au taux de 8% en 1990.

Produit en compétition avec: les filets de cabillaud frais, la morue salée.

Origine en compétition avec: la production française (y compris St Pierre et Miquelon), Danemark, Norvège, Allemagne de l'Ouest, Islande, Groënland.

Présentation du produit: Les filets peuvent se présenter I.Q.F. ou en blocs de 5 lb ou de 16 1/2 lb, avec ou sans arêtes.

Acheteurs: Grossistes ou transformateurs, ou emballeurs voire supermarchés si les filets sont I.Q.F. et emballés dans des sacs de 1 kg.

#### 8.10. La morue (salée)

Marché des filets de morue (*Gadus morhua*, ogac et *macrocephalus*, et *Boreogadus saida*) salée, séchée ou en saumure, en 1988:

Importations totales: 800t  
dont Canada: 0t

Les droits de douanes sur ce produit sont de 16% pour *Gadus macrocephalus*, 20% pour les autres espèces.